



Mission « dialogue et rénovation » en Languedoc Roussillon

Fédération de L'Hérault
Sylvette JEANTET
Trésorière fédérale
907 avenue Saint Maur
34000 MONTPELLIER

Paris le 30 Septembre 2010

Chère camarade,

La direction fédérale de l'Hérault a décidé de procéder au dépôt des candidatures du 16 au 30 juin 2010 pour les élections cantonales de 2011. Cela s'est donc fait à l'encontre de l'avis de la mission « dialogue et rénovation » en Languedoc Roussillon qui t'avait pourtant demandé d'attendre l'issue de ses travaux.

De la même façon, la remontée d'information telle que demandée par la circulaire nationale 1373 n'a pas été effectuée.

Lors de sa réunion du 28 septembre, le Bureau national a décidé de mettre sous tutelle la fédération de l'Hérault, conformément à l'article 2.1 du règlement intérieur du Parti.

Dès lors, les instances fédérales ne peuvent plus ratifier par elles-mêmes les investitures cantonales.

Je te demande de me faire parvenir le récolement des votes section par section de ton département dans la nuit du 30 septembre au 1 octobre, afin que la direction nationale puisse examiner le processus que tu as mis en place et sa conformité avec nos règles et statuts.

Par la suite, l'autorité de tutelle ainsi que la direction collégiale qui sera établie dans les jours à venir, jugeront des conditions de ratification des candidats pour les élections cantonales.

Amitiés socialistes

Pascale BOISTARD
Secrétaire nationale à l'organisation et
aux adhésions
Chargée de l'autorité de tutelle